

Volet Entretien des sentiers – Demande d'aide financière

Date limite de dépôt d'une demande: 22 juin 2018

Pour être valide, la demande doit comprendre le formulaire de demande d'aide financière dûment rempli, accompagné des pièces justificatives requises, sans quoi elle ne pourra être analysée.

1. Renseignements généraux

1.1 Renseignements sur l'identité (écrire en caractères d'imprimerie)

Nom du club (inscrire le nom officiel au complet du club, selon sa charte la plus récente)

Numéro du club

Numéro d'entreprise du Québec délivré par le Registraire des entreprises

Adresse de correspondance

Ville

Code postal

Adresse courriel

Important : La correspondance sera adressée au président du club.

2 Pièces à joindre obligatoirement à ce formulaire

Une résolution du conseil d'administration du club quad ou de l'association de clubs quads approuvant la demande d'aide financière.	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Copie de la charte d'incorporation mise à jour, s'il y a lieu, et du numéro d'entreprise du Québec (NEQ) du bénéficiaire.	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Copie des derniers états financiers annuels, préparés par une firme comptable ou une personne membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec (CPA). Ces états financiers comprennent, entre autres, l'état des produits et charges, ainsi qu'un bilan, et doivent indiquer de façon détaillée la provenance (ministère, organisme ou municipalité) et l'aide financière accordée au club quad par les instances gouvernementales (provinciale, fédérale et municipale). Ces états financiers doivent faire l'objet : <ul style="list-style-type: none"> d'une mission de compilation (avis au lecteur) lorsque l'aide totale accordée par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est de 150 000\$ et moins; d'une mission d'examen lorsque l'aide totale accordée par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est supérieure à 150 000\$, mais inférieure à 200 000\$; d'une mission de vérification lorsque l'aide totale accordée par le gouvernement du Québec (ses ministères et ses organismes publics et parapublics), pour l'exercice financier visé par ces états, est égale ou supérieure à 200 000\$. 	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Un plan d'entretien des sentiers estivaux (clubs d'été et quatre saisons).	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Rapport d'activité et d'utilisation de l'aide financière, reçue l'année précédente, dans le cadre du volet Entretien des sentiers du programme (inclus dans le présent formulaire)	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Dans le cas d'un achat d'équipement, une copie du contrat d'achat de l'équipement signé par l'acheteur et le vendeur incluant une clause mentionnant que la validité de ce contrat est conditionnelle à l'obtention d'une aide financière dans le cadre du volet Entretien des sentiers du Programme d'aide financière aux véhicules tout-terrain du Québec.	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise
Dans le cas d'un achat d'équipement, une copie du contrat de financement de l'achat d'équipement. Spécifiez : <input type="checkbox"/> Sans objet	<input type="checkbox"/> Ci-jointe	<input type="checkbox"/> Déjà transmise

3 Autres renseignements			
Description du véhicule motorisé à acquérir			
Marque	Modèle	Année	
Description du véhicule motorisé à échanger			
Marque	Modèle	Année	
Description de l'accessoire d'entretien de sentiers à acquérir			
Type	Marque	Modèle	Année
Important : Il n'est pas permis de substituer le véhicule motorisé et l'accessoire d'entretien de sentiers à acquérir mentionnés sur ce formulaire et détaillés sur le contrat conditionnel par un véhicule motorisé et un accessoire d'entretien de sentiers d'une autre marque et d'un autre modèle.			
Inventaire des véhicules motorisés utilisés (joindre une annexe si nécessaire)			
Marque	Modèle	Numéro de série	Année de fabrication

4 Rapport d'activité et d'utilisation du montant d'aide financière versé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au club quad, dans le cadre du volet de ce programme, pour l'année 2017-2018			
	ÉTÉ	HIVER	
Nombre de semaines d'entretien de sentiers* :			
Nombre moyen de surfaçages par semaine (tous les sentiers) :			
Largeur minimale des sentiers entretenus (largeur de la niveleuse) :			
Nombre de droits de passage privés ou publics :			
Nombre de passages relevant du MTMDET :			
Nombre de passages relevant des municipalités : MUNICIPALITÉS	NOMBRE		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
_____	_____		
Nombre de croisements de voies ferrées en fonction :			
Canadien National :	ÉTÉ	HIVER	Canadien Pacifique :
			ÉTÉ
			HIVER
			Québec Central :
			ÉTÉ
			HIVER
Inventaire des surfaceuses utilisées (joindre une annexe si nécessaire) :			
MARQUE	MODÈLE	NUMÉRO DE SÉRIE	ANNÉE DE FABRICATION
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
L'aide financière reçue en 2017-2018 a été utilisée pour l'entretien des sentiers du _____ au _____.			
		(Année-Mois-Jour)	(Année-Mois-Jour)

* Une semaine d'entretien de sentiers signifie que la machinerie a entretenu au moins une fois durant la semaine la majorité des sentiers sous la responsabilité du club.

5 Résolution du conseil d'administration

Il est résolu que le conseil d'administration du
(TRÈS IMPORTANT : inscrire à la ligne suivante le nom officiel du club au complet, selon sa charte la plus récente)

à sa réunion tenue le _____ autorise le président et le secrétaire ou le trésorier à signer le présent formulaire de demande d'aide financière. Le club atteste la véracité des renseignements fournis dans ce formulaire et certifie que tous les passages sur les routes respectent la loi et les règlements en vigueur. Le club s'engage à entretenir, dans un état qui permet de respecter les règles de sécurité, les sentiers ayant fait l'objet d'une aide financière dans le cadre de ce programme, et autorise la Fédération québécoise des clubs quads et le gouvernement du Québec à vérifier les renseignements fournis, et il comprend que toute fausse déclaration ou omission justifiera l'annulation de l'aide financière.

 Signé à

 Date (Année-Mois-Jour)

Président (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (jour)

 poste

 Signature

 Date (Année-Mois-Jour)

Secrétaire ou trésorier (en caractères d'imprimerie)

Numéro de téléphone (jour)

 poste

 Signature

 Date (Année-Mois-Jour)

La demande peut être transmise par courrier postal ou par courrier électronique. Veuillez noter qu'elle doit être imprimée, datée et signée à la main, avant d'être postée ou numérisée et envoyée par courrier électronique.

Le formulaire de demande d'aide financière, dûment rempli, ainsi que les documents exigés joints à ce formulaire, doivent être acheminés au plus tard le 22 juin 2018 (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

**Fédération québécoise des clubs quads
 6025, boulevard Pie-IX
 Montréal (Québec) H1X 2C1**

ou par courrier électronique à l'adresse **sophie.fontanari@fqcq.qc.ca**

Après la date limite d'inscription, la demande d'aide financière ne sera pas admissible.